



BAPTÊME FIP 2025
Service communication SDIS83

GUIDE DÉPARTEMENTAL DE L'ENGAGEMENT





_SOMMAIRE

· Missions d'Intérêt Général (MIG)	page 4
· La Réserve Civique	page 5
· Les Jeunes Officiels	page 6
· Le Service Civique	page 7
· Les Chantiers Jeunes Bénévoles	page 8
· Le Corps Européen de Solidarité	page 9
· Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)	page 10
· Le Parlement Régional de la Jeunesse	page 11
· Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne	page 12
· Le Conseil académique de la vie lycéenne	page 13
· Les Sapeurs-pompiers Volontaires	page 14
· Les Secouristes	page 15
· Réserve Opérationnelle de la Gendarmerie	page 16
· Réserve Opérationnelle Militaire	page 17
· Réserve Opérationnelle Police Nationale	page 18

MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG)

Pour les jeunes ayant réalisé dans l'année 2025 un séjour de cohésion du Service National Universel :
Poursuivre le parcours d'engagement avec les Missions d'Intérêt Général (MIG)

84h pour s'engager dans une mission concrète au service des autres : solidarité, sport, culture, environnement, sécurité, mémoire...

Au-delà, tu peux poursuivre ton engagement dans l'ensemble des dispositifs présents dans ce guide.

_ TES AVANTAGES :

- **Financement du code** de la route si tu valides la 2^e phase
- **Valorisation sur Parcoursup**

_ BON À SAVOIR !

- **Dernière année** pour les jeunes volontaires SNU, pour valider les MIG
- Inscription, recherche de missions et validation des heures sur la plateforme www.snu.gouv.fr



CONTACT

Julie Leblanc

Cheffe de projet SNU

sdjes83-snu@ac-nice.fr

07 86 00 53 42 / 04 83 69 28 32

www.snu.gouv.fr

LA RÉSERVE CIVIQUE

La **Réserve Civique** est un dispositif d'engagement bénévole, accessible à tous dès 16 ans, qui te permet de participer à des actions au sein d'une structure ou de collaborer avec d'autres bénévoles sur des projets liés aux services publics.

Les missions peuvent être effectuées dans **12 domaines** tels que :
éducation, solidarité, santé, environnement, sport, etc.

_ TES AVANTAGES :

- Cumulable avec un emploi ou des études
- Valorisation sur Parcoursup

_ BON À SAVOIR !

- Les heures comptent dans le CEJ (Contrat d'Engagement Jeunes).
- Recherche de mission sur le site : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr>



CONTACT

Marie Bargiel

marie.bargiel@ac-nice.fr

04 83 69 28 36

06 25 68 70 40

www.jeveuxaider.gouv.fr



LES JEUNES OFFICIELS

Les Jeunes Officiels est un programme de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), qui propose aux jeunes de 11 à 18 ans une offre de formations et de certifications nationales.

En choisissant de devenir Jeune Officiel, chaque licencié s'engage au sein de son association sportive sur les 7 domaines ci-dessous (Jeunes Officiels UNSS) :

- Jeune organisateur
- Jeune coach
- Jeune arbitre - jeune juge
- Jeune éco-responsable
- Jeune secouriste
- Jeune reporter
- Jeune dirigeant

_ TES AVANTAGES :

- Obtention de certifications
- Acquérir des compétences personnelles
- Valorisation sur ton parcours scolaire et citoyen
- Vivre une expérience unique dans le milieu du sport

_ BON À SAVOIR !

- Validation de la 2^e phase du SNU, sous présentation d'une certification.
- Plus d'informations :
<https://www.unss.org/jeunes-officiels>



CONTACT

Laurent Labeaune
Laurent.labeaune@unss.org
sd083@unss.org
06 82 43 35 06 - 04 94 09 55 81
www.unss.org/jeunes-officiels

LE SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique est un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap), pour réaliser une mission d'intérêt général en France ou à l'étranger, sans condition de diplôme.

Tu choisis une mission parmi 10 domaines comme :

éducation, solidarité, santé, environnement, sport, etc.

Durée : 6 à 12 mois, à raison de 24 h par semaine minimum.

_TES AVANTAGES :

- Une indemnité mensuelle de 619,83 €
- Cumulable avec un emploi ou des études
- Majoration de l'indemnité pour les foyers bénéficiaires du RSA, boursiers échelon 5 ou plus, ou API
- Valorisation sur Parcoursup
- Une carte du volontaire (donne les mêmes avantages qu'un étudiant)
- Jusqu'à 0,5 point ajouté pour les étudiants sur un semestre
- Aide de 100 € pour le BAFA après la mission
- Cotisation retraite
- Bilan nominatif de fin de mission



CONTACTS

Nadège Petiot

Chargée de mission Service Civique
engagement@cdos83.fr

SDJES 83

sdjes83-service-civique@ac-nice.fr

06 24 94 61 79

www.service-civique.gouv.fr

_BON À SAVOIR !

- Accompagnement par un tuteur
- Formation PSC (secourisme) et formation civique et citoyenne
- Recherche de mission sur le site : www.service-civique.gouv.fr



LES CHANTIERS JEUNES BÉNÉVOLES

Les Chantiers Jeunes Bénévoles est un **engagement bénévole** accessible dès 14 ans, permettant aux jeunes de participer à des chantiers de préservation, de sauvegarde ou d'interventions, en France ou à l'international, sans condition de diplôme.

Tu choisis une mission parmi 5 domaines comme :

Préservation de l'environnement, culture, sauvegarde du patrimoine, solidarité, mémoire et citoyenneté.

_TES AVANTAGES :

- **Formé en direct** sur les chantiers
- **Logé et nourri** sur place
- **Valorisation sur Parcoursup**
- Expérience **collective** et **interculturelles**

_BON À SAVOIR !

- **Attention** : le transport n'est pas forcément pris en charge
- C'est du bénévolat, donc **pas d'indemnité**



CONTACT CORAC

corac.paca@gmail.com

06 50 35 03 72

04 92 58 77 72

www.corac.fr

CONTACT COTRAVAUX

cotravaux@cotravaux.org

01 48 74 79 20

<https://cotravaux.org/?PagePrincipale>



LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un volontariat européen pour les jeunes de 18 à 30 ans (jusqu'à 35 ans pour les jeunes en situation de handicap ou en volontariat humanitaire).

Il te permet de réaliser une mission d'intérêt général en Europe ou dans un pays partenaire, dans des domaines variés : éducation, solidarité, environnement, culture, santé, sport, citoyenneté, ou actions humanitaires.

Deux formats existent :

- CES court terme : de 2 semaines à 2 mois
- CES long terme : de 3 mois à 12 mois

_TES AVANTAGES :

- Voyage aller/retour et hébergement pris en charge
- Indemnité pour la nourriture
- Cours de langue gratuits
- Possibilité de partir deux fois : un CES court terme, puis un CES long terme
- Protection sociale assurée
- Certificat européen YouthPass en fin de mission
- Une expérience interculturelle enrichissante

_BON À SAVOIR !

- Accompagnement par un tuteur sur place et en France
- Renseignements auprès des BIJ (Bureaux Information Jeunesse) ou Maisons de la Jeunesse
- Recherche de mission sur le site https://youth.europa.eu/solidarity_fr



CONTACT

https://youth.europa.eu/solidarity_fr



LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES (CMJ)

Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) est un espace d'engagement pour les jeunes de 9 à 18 ans, qui souhaitent participer à la vie de leur commune.

Il te permet de proposer des idées, discuter de projets et contribuer aux décisions locales qui touchent ton quotidien : aires de jeux, sécurité autour des écoles, actions solidaires, environnement, loisirs...

Les missions et conditions d'accès varient selon les communes, mais partout, le CMJ t'offre une vraie place pour t'exprimer et agir.

_ TES AVANTAGES :

- Acquérir des compétences utiles
- Valorisation de ton engagement dans ton parcours scolaire ou ton futur CV
- Exprimer tes idées et participer aux décisions de ta ville.

_ BON À SAVOIR !

- L'accord parental est nécessaire pour participer
- Renseigne-toi auprès de ta mairie !
- Plus de renseignements sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F38401



LE PARLEMENT RÉGIONAL DE LA JEUNESSE

Le Parlement Régional de la Jeunesse est une **assemblée de 123 jeunes de 15 à 25 ans**, lycéens, apprentis, élèves ou étudiants en formations sanitaires et sociales, venus de toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il te permet de t'engager dans une mission d'intérêt général, en **participant à la construction des politiques publiques régionales** et à des projets concrets pour les jeunes.

Chaque année, les membres travaillent autour de **5 grandes thématiques** :

Europe, communication, développement durable, citoyenneté & mémoire, sport et JOP 2030.

_TES AVANTAGES :

- Exprimer tes idées et participer aux décisions régionales
- Acquérir des compétences utiles
- Valorisation sur Parcoursup



_BON À SAVOIR !

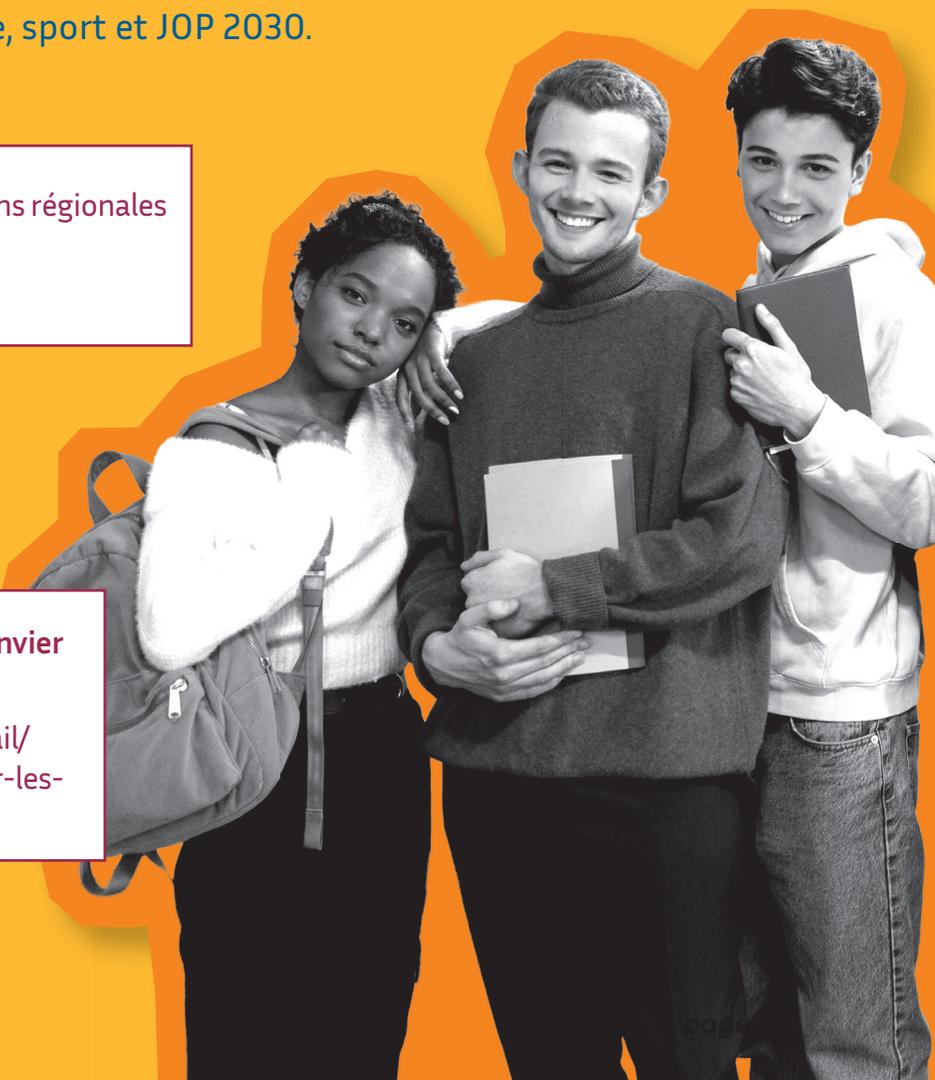
- Les inscriptions se font **uniquement en janvier**
- Tu peux candidater sur le site <https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/parlement-regional-de-la-jeunesse-cap-sur-les-jeux-2030>

CONTACT

Ma Région Sud

jeunes@maregionsud.fr

www.maregionsud.fr/actualites/detail/parlement-regional-de-la-jeunesse-cap-sur-les-jeux-2030



LE CONSEIL DES DÉLÉGUÉS POUR LA VIE LYCÉENNE

Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) est un engagement citoyen au sein du lycée. Il rassemble 10 élèves élus pour deux ans par l'ensemble des lycéens, ainsi que 10 représentants adultes (personnels et parents d'élèves).

C'est un moyen de faire entendre la voix des élèves de ton lycée et de t'impliquer concrètement dans la vie de l'établissement.

Les membres du CVL donnent leur avis et font des propositions sur tout ce qui concerne la vie au lycée : organisation des cours, emploi du temps, accompagnement personnalisé, orientation, activités sportives, culturelles et périscolaires, échanges linguistiques....

_ TES AVANTAGES :

- Acquérir des **compétences utiles**
- Valoriser ton engagement dans ton parcours scolaire ou sur ton futur CV
- Exprimer tes idées et **participer aux décisions de ton lycée.**

_ BON À SAVOIR !

- L'accord parental est nécessaire pour participer
- Renseigne-toi auprès de ton lycée !
- Plus de renseignements sur le site :
<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/vie-lyceenne-41546>



LE CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE

Le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), est un engagement citoyen à l'échelle académique, c'est-à-dire à l'échelle régionale. Il regroupe jusqu'à 40 membres, dont au moins la moitié sont des lycéens ou des élèves d'EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté).

C'est une vraie occasion de t'impliquer, de faire entendre la voix des élèves de ton académie et de participer aux décisions qui la concerne.

Les membres du CAVL se réunissent pour donner leur avis et font des propositions sur la vie dans les lycées : l'ambiance, les règles, les conditions de travail, les projets culturels ou citoyens...

_TES AVANTAGES :

- Acquérir des **compétences utiles**
- Valorisation de ton engagement dans ton parcours scolaire ou ton futur CV
- Exprimer tes idées et **participer aux décisions de ton académie.**

_BON À SAVOIR !

- L'accord parental est nécessaire pour participer
- Renseigne-toi auprès de ton lycée !
- Plus de renseignements sur le site : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/vie-lyceenne-41546>



LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont des **citoyens volontaires** qui s'engagent pour réaliser des **missions réelles** (secours, incendies, accidents), en complément des pompiers professionnels. Cet engagement est accessible **dès 16 ans**.

Tu participes directement à des interventions de terrain. Il s'agit d'un **service actif** d'intervention lors d'urgences dans **6 domaines** comme : Secours à la personne, lutte contre les incendies, secours routiers, risques technologiques, interventions en milieu naturel, prévention et sécurité.

_TES AVANTAGES :

- Une **indemnité** par intervention ou par heures
- **Formation initiale**
- Possibilité de bénéficier d'**aménagement d'horaires** dans certaines entreprises afin de concilier travail et volontariat.
- **Valorisation** dans les métiers liés à la sécurité, médical ...
- Possibilité d'évoluer

_BON À SAVOIR !

- Remplir les conditions d'**aptitude médicale et physique**
- Recherche de mission sur les sites : www.sdis83.fr



CONTACT

Marina Schneider
SDIS du Var
volontariat@sdis83.fr
04 94 60 37 52
www.sdis83.fr



BAPTÊME FIP 2025
Service communication SDIS83

LES SECOURISTES

Le secouriste est une personne formée, qui peut être **bénévole, volontaire ou professionnelle**.

Il porte assistance en cas d'urgence : accident, malaise, catastrophe, etc.

Tu peux devenir secouriste en suivant une formation dans une association, une caserne ou un organisme agréé (ex. : **Protection Civile, Croix-Rouge, FFSS, pompiers...**).

Tu intervies dans des domaines comme la sécurité, la santé, l'événementiel ou les missions de secours.

_TES AVANTAGES :

- Cumulable avec un emploi ou des études
- Formation continue (PSC1, PSE1, PSE2, etc.)
- Valorisation sur Parcoursup
- Couvert par une assurance

_BON À SAVOIR !

- Les heures sont comptabilisées dans le CEJ (Contrat d'Engagement Jeunes).
- Tu peux évoluer : devenir formateur, chef d'équipe ou intégrer des unités spécialisées.
- Protection Civile : <https://protection-civile-83.org/>



CONTACT

Matthias Weber

matthias.weber@var.protection-civile.org

06 46 43 84 57

<https://protection-civile-83.org>



RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DE LA GENDARMERIE

Être réserviste, c'est s'engager auprès des militaires d'active pour renforcer les unités territoriales et de participer, à leurs côtés à la protection des biens et des personnes.

Au quotidien, c'est une présence visible sur le terrain, en vue d'assurer la sécurité publique et la prévention de la délinquance, de recueillir le renseignement et de porter secours.

C'est une participation active au fonctionnement opérationnel des unités de terrain, mais également auprès des services administratifs.

TES AVANTAGES :

- Formation militaire initiale (PMG : préparation militaire gendarmerie)
- Formations continues (FORT, perfectionnement, stages spécialisés...)
- Cumulable avec un emploi ou des études
- Possibilité d'être priorisé dans les recrutements de la Gendarmerie (GAV, sous-officier, etc.)

BON À SAVOIR !

- Avoir fait la Journée défense et citoyenneté.
- Posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques.
- Plus d'informations : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/recrutements-et-conditions-d-acces/reserviste-dans-la-reserve-operationnelle>



CONTACT

Adjudant Nicolas Moulin

06 12 05 99 08

nicolas.moulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/recrutements-et-conditions-d-acces/reserviste-dans-la-reserve-operationnelle

RÉSERVE OPÉRATIONNELLE MILITAIRE

Être réserviste, c'est s'engager dès 17 ans aux côtés des militaires pour participer aux missions des armées. Présent sur le terrain ou en soutien, tu contribues à la sécurité ou à l'administration. L'activité est **volontaire, rémunérée, non imposable** et compatible avec une autre activité.



CONTACTS

Armée de Terre
cirfa-terre-toulon.fct@def.gouv.fr
04 22 43 90 10



Marine
aper-toulon.cmi.fct@intradef.gouv.fr
04 22 43 90 20



Armée de l'Air
cirfa-air-toulon.fct@def.gouv.fr
04 22 43 90 40

_TES AVANTAGES :

- Aide au financement du permis de conduire B à hauteur de 1000 € brut
- **Une allocation d'études spécifique de 1200 € brut** annuelle (versée mensuellement)
- Une **prime de fidélité de 250 € brut** ;
- **Cumulable avec un emploi ou des études**
- Valorisation des compétences acquises.

_BON À SAVOIR !

- Avoir fait la Journée défense et citoyenneté.
- Posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques.
- Armée de Terre : <https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer/cirfa-de-toulon>
- Marine : <https://www.lamarinerecrute.fr/rejoignez-l-equipage/se-renseigner/cirfa-de-toulon>
- Armée de l'Air : <https://devenir-aviateur.fr/la-reserve-operationnelle>

RÉSERVE OPÉRATIONNELLE POLICE NATIONALE

Être réserviste dans la Police nationale, c'est s'engager volontairement dès 18 ans pour soutenir les forces de l'ordre. Sur le terrain, tu participes à la sécurisation d'accidents, aux opérations tranquillité vacances ou à des missions de verbalisation. L'activité est rémunérée, non imposable, et compatible avec une autre activité.

TES AVANTAGES :

- Aide au financement du permis de conduire B à hauteur de 1 000 € brut
- Une **allocation d'études spécifique de 1 200 € brut annuelle** (versée mensuellement)
- Une **prime de fidélité de 250 € brut** sous condition ;
- **Cumulable avec un emploi ou des études**
- Valorisation des compétences acquises.

BON À SAVOIR !

- Avoir fait la Journée défense et citoyenneté.
- Posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques.
- Plus de renseignements sur le site : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-voies-daces/devenir-reserviste/reserviste-operationnel>



CONTACT

www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-voies-daces/viste-operationnel





**CDOS
VAR**

**Comité Départemental
Olympique et Sportif du Var**
acdos@cdos83.fr - 04 94 46 01 92
var.franceolympique.com

 cdos var  cdosvar  cdos-var



 sdjes 83



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
du Var

